

**Créateurs d'entreprises
Chercheurs
Jeunes entreprises**

**Et si vous rencontriez
un activateur de projets innovants ?**

**Original en France,
le Comité Innovergne mobilise
les ressources financières
et d'accompagnement pour
favoriser la réussite de votre
activité innovante
en Auvergne.**



**comité
Innovergne**
activateur d'innovation

Concrétiser votre projet innovant en Auvergne



Le rôle du Comité Innovergne

» Analyse
les projets
innovants

» Coordonne
les financements

» Oriente vers
l'accompagnement
le plus adapté

Le Comité Innovergne* se réunit une fois par mois pour rencontrer des porteurs de projets, dans le but de **soutenir la création d'entreprises innovantes ou le transfert de technologies entre laboratoires publics et entreprises.**

Lors de la réunion du Comité, le porteur soumet son projet aux structures publiques de financement et d'accompagnement de l'innovation en Auvergne.

* Marque déposée



Monsieur et Madame
MORICHAU-BEAUCHANT

Société : MB Arômes

Effectif : 2 personnes

Date de création : Juillet 2008

*Activité : Fabrication
et commercialisation de spray
d'arôme alimentaire bio*

www.arome-alimentaire.com

témoignage

« Notre souhait, après notre installation en Auvergne, était de créer notre propre entreprise. Notre idée consistait à proposer des arômes alimentaires bio prêts à l'emploi, destinés aux professionnels de la restauration et conditionnés en spray.

Nous avons entendu parler du Comité Innovergne lorsque nous nous renseignions sur les aides possibles à la création d'entreprise en Auvergne. Le Comité nous a alors confortés dans le fait que nous propositions une vraie innovation produit et technologique, notamment sur le système du spray, et qu'elle avait de réels débouchés. Nous avons été accompagnés par les différents organismes du Comité jusqu'à la création de notre entreprise.

Ce soutien nous a fait gagner beaucoup de temps : nous avons été conseillés et écoutés par des personnes efficaces et bienveillantes qui ont apporté une réelle caution à notre projet. Le Comité nous a également permis d'obtenir les financements nécessaires pour concrétiser notre idée.

Le Comité Innovergne a été une vraie opportunité pour nous, c'est un formidable coup de pouce que les porteurs de projets doivent absolument saisir. »

Les bénéfices pour votre projet

- + Financement de l'émergence au développement**
- + Mobilisation de toutes les structures d'aide à l'innovation**
- + Validation et évaluation des potentialités techniques, commerciales, économiques de votre projet**
- + Optimisation de la prise de la risque et meilleure chance de réussite**



Cédric TESSIER

*Société : Effidence – Effectif : 7 personnes – Date de création : Janvier 2009
Activité : Réalisation d'études, de systèmes, de produits
et de service en robotique et vidéoprotection – www.effidence.com*

témoignage

« Après mon doctorat et ma thèse en robotique, j'ai décidé de poursuivre dans ce domaine, et plus particulièrement dans la vidéoprotection.

J'ai rencontré le Comité Innovergne par l'intermédiaire de mon encadrant de thèse alors que je n'étais qu'au stade des idées. J'ai alors pu exposer mon projet à un panel de personnes complémentaires et expertes dans des domaines différents. Pouvoir rencontrer en un même lieu lors d'une même réunion les structures d'aides à la création d'entreprise en Auvergne est une chance. Cela rassure, permet d'avancer dans sa propre réflexion et donne envie de concrétiser son projet.

L'accompagnement par le Comité Innovergne s'est révélé très positif pour moi : il a duré un an et m'a permis d'obtenir des conseils réguliers ainsi que des aides financières successives (aide à la construction de prototype de R&D, aide à la création d'un business plan, prêt donneur...) pour aboutir à la création de mon entreprise.

Ce que je retiens aujourd'hui du Comité ? C'est un « super » conseiller aux multiples compétences qui vous suit dans la durée et vous oriente vers les aides et les organismes les plus à même de vous permettre de faire de votre projet une réalité. »

Quels sont les projets concernés ?

Tous les projets de création d'activité innovante peuvent être présentés au Comité Innovergne.

Ces projets doivent permettre le développement de service / process / produit faisant appel à de nouvelles connaissances scientifiques ou avancées technologiques et offrir des perspectives de marché.



Un accompagnement de qualité sur la durée

L'accompagnement par le Comité Innovergne s'effectue à toutes les étapes de la mise en œuvre de l'activité innovante :

Maturation du projet

Structuration du projet, première approche marché

R&D pour preuve du concept
Validation technologique, stratégique et juridique

Plan d'affaire et recherche de partenaires

Lancement de l'activité économique et commerciale

Création d'entreprise ou transfert de technologie

Industrialisation de l'innovation :
produit, process, service

Tous les **acteurs** principaux de la région Auvergne réunis au sein du Comité Innovergne :

Services et opérateurs de l'État :



Collectivités :



Structures de conseil et d'accompagnement :



Les 3 engagements du Comité Innovergne

1 Une dynamique concertée

Sur toute la durée de développement du projet, le Comité Innovergne s'engage auprès des porteurs :

- à mettre en place une aide financière coordonnée pour la réussite du projet,
- à mettre en œuvre un accompagnement pluridisciplinaire adapté.

2 Un soutien attentif

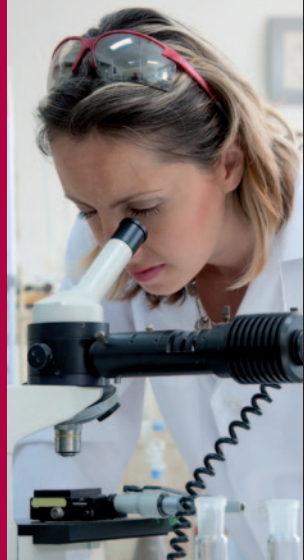
Le Comité Innovergne s'engage auprès des porteurs de projets innovants :

- à être à leur écoute,
- à ne pas se substituer à eux,
- à suggérer de nouvelles orientations.

3 Une ambition collective

Le Comité Innovergne s'engage :

- à favoriser le développement de projets innovants en Auvergne,
- à renforcer la création d'entreprises innovantes en Auvergne.



Prenez contact

avec le Comité Innovergne via l'intermédiaire
des structures suivantes :

Vous êtes :

Futur créateur



Conseil Régional d'Auvergne
Tél. 04 73 31 75 87

Laboratoire
Chercheur



Auvergne Valorisation
Tél. 04 73 29 36 13

Jeune entreprise
de moins de 3 ans



CRCIA - Tél. 04 73 60 46 39
OSEO - Tél. 04 73 34 49 90



comité
Innovergne
activateur d'innovation